ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Agressions anti LGBTQ+.

Question écrite n° 7328

Texte de la question

M. Bryan Masson alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la représentation des étrangers chez les auteurs d'agressions anti LGBTQ+. Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, publiés le 15 mai 2025, 4 800 infractions anti-LGBT+ ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie nationales en 2024 et ont progressé de 5 % sur un an. Parmi ces 4 800 infractions, 63 % sont des crimes ou des délits (+7 % sur un an) et 37 % des contraventions (+1 % sur un an). Ces agressions désignent l'ensemble des attaques soudaines, brutales et non provoquées dirigées contre les personnes issues de minorités sexuelles ou de genre. Cette situation inacceptable suscite à juste titre une indignation et une inquiétude croissante chez les citoyens et mérite que l'on s'y intéresse pleinement. Afin de mieux envisager le problème et ses solutions il est donc nécessaire d'approfondir la connaissance que nous avons des auteurs de ces agressions. De nombreuses statistiques permettent d'évaluer l'implication des étrangers dans certains faits de violence. À titre d'illustration, en 2024, le SSMSI indiquait que les étrangers représentaient 18 % des auteurs d'homicides, 14 % des auteurs de viols et tentatives de viols, 38 % des cambriolages de logement ou encore 22 % des personnes impliquées dans des trafics de stupéfiants alors qu'ils ne constituent qu'environ 8 % de la population sur le territoire français. Pourquoi ne dispose-t-on donc pas de bases statistiques sur le pourcentage d'étrangers impliqués dans des agressions anti LGBTQ+ ? Il est en effet préoccupant de constater un manque criant de données fiables sur l'implication de personnes ne possédant pas la nationalité française dans les faits d'agressions anti LGBTQ+. Par exemple, un des seuls sondages renseignant sur la nationalité de l'agresseur est un sondage IFOP de 2019 affirmant que 6 % des victimes d'agressions LGBTQ+ décrivent des agresseurs « magrébins ». Aucune information claire sur le sujet n'ayant donc été publiée, il demeure difficile d'évaluer justement la situation actuelle. C'est pourquoi il lui demande de l'intérieur de fournir des données précises et actualisées sur la représentation des étrangers chez les auteurs d'agressions anti LGBTQ+.

Données clés

Auteur : M. Bryan Masson
Circonscription : Alpes-Maritimes (6e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7328
Rubrique : Crimes, délits et contraventions
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 juin 2025, page 4688